

N/REF : 2/05/2025 17H05 C:000053 I:02633
V/REF : AC/C19048
V/Email reçu le Vendredi 02/05/2025 a 17H05

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLO
IMMEUBLE : CLOS ORME - CLO
AVENUE DE LA VAUNOISE
.
35137 PLEUMELEUC

Rennes, le 13 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 16 VAUNOISE - MME VILLALON 06 24 22 95 65
LOGEMENT N° 106248, PORTE N°12, 1° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : REVOIR FIXATION DE PIED DE BAIGNOIRE CAR PAS DANS L'AXE
BAIGNOIRE PAS DE NIVEAU
Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 05/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
VERIFICATION DU TABLIER DE BAIGNOIRE
RIEN A SIGNALER, IL ETAIT DEJA BIEN RÉGLÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : BB AB Email envoyé le 05/05/25 a 18H00 M. E ROCHE
AT LCOMPTER Email envoyé le 05/05/25 a 14H51 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
0,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	25,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
TOTAL H.T.				45,00
T.V.A. a 10,00%				4,50
TOTAL T.T.C.En EURO				49,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.